

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2013

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER Adjoints,
Damien JASPARD, Pierre MAUCOURT, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laëtitia SENAND-DELAITRE, Pascal THIERY, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Thierry TRESSE qui donne procuration à Robert ADAM, Nathalie SIEFERT-BERTRAND

ABSENTS NON EXCUSES : NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 13 Juin 2013 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Jacky MERY est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil l'ajout de deux points à l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité :

- URM – UEM : Rapport annuel électricité 2012 ;
- Acquisition de matériel ;

ORDRE DU JOUR

2013 /07/01. AFFAIRE COMMUNE DE MARIEULLES / PEGURRI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 4 Juin 2013.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à ce dossier, de ne pas faire appel du jugement et d'appliquer la décision rendu par le Tribunal Administratif.

2013 /07/02. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre des marchés négociés, Monsieur le Maire informe le Conseil de l'avancement du dossier.

2013 /07/03. BUREAUX DE VOTE : ELECTIONS POLITIQUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'existence de 2 bureaux de vote sur la commune :
01 Mairie de Marieulles au 1, Place de la Mairie à Marieulles
02 Mairie Annexe de Vezon au 70, rue des Vignerons à Vezon.

Le bâtiment communal situé à Vezon 70, rue des Vignerons, aujourd'hui libre de toute occupation faisait office Mairie-annexe / Ecole / Logement

Considérant le souhait du Conseil Municipal de vendre ce bâtiment ;

Monsieur le Maire propose au Conseil la modification du lieu d'implantation du bureau de vote n° 02 de Vezon.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- *de solliciter l'autorisation du Sivom des Côtes d'utiliser les locaux scolaires « Ensemble Educatif des Côtes » situé Chemin Terre en Vigne à Vezon pour implanter le bureau de vote n° 02 de Vezon pour toutes opérations électorales ;*
- *de transférer le bureau de vote 02 Mairie Annexe de Vezon 70, rue des Vignerons au Groupe scolaire « Ensemble Educatif des Côtes » Chemin Terre en Vigne pour tous les électeurs de Vezon ;*
- *de ne pas modifier l'emplacement des panneaux d'affichage ;*
- *charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.*

2013 /07/04. VEOLIA EAU : RAPPORT ANNUEL EAU 2012

Monsieur le Maire présente le rapport eau 2012 rédigé par VEOLIA EAU (Société Mosellane des Eaux).

Il en ressort une vente totale en 2012 de 31 961 m³ pour 302 abonnés recensés. Le rendement du réseau de distribution est de 76,1 %.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

2013 /07/05. URM-UEM : RAPPORT ANNUEL ELECTRICITE 2012

Monsieur le Maire présente le rapport électricité 2012 rédigé par URM-UEM.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

2013 /07/06. ACQUISITION DE MATERIEL

Monsieur le Maire soumet au Conseil l'acquisition d'un copieur et d'une pelle mécanique.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- *l'acquisition d'un copieur ;*
- *de reporter la décision lors d'un prochain conseil concernant le matériel d'une pelle mécanique.*

- DIVERS** :- *Le Comité du Sivom des Côtes ne partage pas la création d'un poste d'emploi technique pour les besoins du groupe scolaire EEC*
- *Installation d'une benne à textile par Metz Métropole à Marieulles secteur avant Foyer où sont situés bennes à verre et papier.*
 - *Inauguration du METTIS le 05 Octobre 2013.*
 - *Incivilités de certains jeunes*
 - *Réussite totale de la sortie des Aînés pour cette escapade vosgienne.*
 - *Pose de panneaux de la route des vins par la Direction Départementale des Territoires.*
 - *Face à la recrudescence des cambriolages sur le secteur, il est plus que jamais indispensable d'être VIGILANT.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 22 Juillet 2013

Le Maire,

P.MUEL